

de fer, recueilli fixé dans un crâne qui, malheureusement, n'avait pas été conservé. A la même époque et sur le même territoire de Corcelles, dans la propriété actuelle de M. de Ruolz, on avait mis à découvert une fosse commune renfermant un grand nombre de squelettes humains.

J'avais appris de M. Guigue qu'il existait, dans les terres, à Saint-Barnard, de petites éminences, nommées par les habitants des *tola*, terme qui me paraissait une corruption du mot *tomola*, souvent employé dans les inscriptions tumulaires du Moyen-Age.

Dans une excursion dans la vallée du Formans, MM. Cadot et Guigue avaient vu des restes de fours où l'on pouvait peut-être reconnaître des fours de campement.

J'exposai tous ces faits à M. Thiollière, qui consentit enfin et sans hésitation, à ordonner des fouilles.

Il faut dire que depuis près de trois mois, du 16 décembre au 11 mars, la drague avait fonctionné vers Saint-Barnard, puis vers Grelonge, et n'avait rien produit, sauf quelques objets des époques mérovingiennes et carlovingiennes, trouvés à Grelonge, où avait existé une île qui fut emportée en 1268 par une inondation.

Ce fut le 12 mars 1862 que ces fouilles commencèrent : d'abord à Riottiers, commune de Jassans, puis sur le plateau de Saint-Barnard, sous la direction de M. Cadot, à qui fut adjoint M. Gautherot, conducteur des Ponts-et-Chaussées. M. Thiollière engagea M. Cadot à s'entendre avec M. Guigue, comme j'en avais témoigné le désir.

Le fait que l'Empereur avait ordonné des recherches archéologiques excitait un vif intérêt dans les hautes sphères du monde officiel. Le maréchal de Castellane, entre autres, ayant appris que je m'occupais de ces recherches, me fit dire, par mon collègue de la Cour impériale, M. Valois, et